HISTOIRE

d'un million et demi d'habitants justifierait. Elle était une fois et demie plus peuplée que le Canada-Est, et pourtant aux termes de l'Union elle avait à l'Assemblée canadienne une représentation égale à ce dernier, où la campagne intensive du parti réformiste du

65

Canada-Ouest en faveur d'une représentation en fonction de la population.

John A. Macdonald et le parti conservateur, ainsi que leurs alliés «Bleus» du Canada-Est sous la direction de George-Étienne Cartier (1814-1873), ont résisté le plus longtemps possible à ces demandes. Mais en 1864 il devint évident qu'à moins de trouver une solution aux demandes politiques du Canada-Ouest aucun gouvernement ne pourrait survivre longtemps. En juin 1864, une puissante coalition se forma entre les Conservateurs et les Bleus d'une part et les Réformistes du Canada-Ouest dirigés par George Brown (1818-1880) d'autre part, dans le

but de réaliser une confédération en Amérique du Nord britannique.

Les colonies de l'Atlantique étaient séparées de la province du Canada par des milles de forêts, les montagnes de Gaspé et la pointe du Maine, et chacune avait une histoire et une orientation différentes. L'île du Prince-Édouard et Terre-Neuve étaient plus ou moins détachées des préoccupations du Canada continental. Bon nombre des habitants de l'île du Prince-Édouard que George Brown rencontra en 1864 n'avaient jamais quitté l'île, et cela était encore plus vrai des Terre-Neuviens. La Nouvelle-Écosse était une colonie marîtîme d'une certaine importance et certains de ses navires, et de ceux du Nouveau-Brunswick, faisaient du commerce dans les ports des sept mers. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick manifestèrent un certain intérêt à l'union des trois colonies marîtimes, mais qui fut bien éphémére. Les habitants de la Nouvelle-Écosse avaient parlé et d'une union des Maritimes et d'une union de l'Amérique du Nord britannique au cours des années 1850, mais les journaux et la plupart des hommes politiques qui prirent part au débat semblaient avoir peu de suggestions pratiques quant au moyen de les réaliser.

Une conférence pour l'union des Maritimes convoquée à Charlottetown, dans l'île du Prince-Édouard, le 1er septembre 1864, montra que les Maritimes exerçaient des pressions, mais la plus forte impulsion venait de la province du Canada qui voulait présenter ses propres propositions en vue d'une Confédération de l'Amérique du Nord britannique. Les Canadiens remportèrent un succés complet à Charlottetown. Le projet d'union des Maritimes se dissipa et les délégués des Maritimes se laissèrent captiver par l'attrayante proposition canadienne d'une Confédération, et ce d'autant plus facilement que les Canadiens apportaient avec eux un plan

d'action bien défini.

A la conférence de Québec en octobre 1864, le plan fut élaboré formellement en 72 résolutions. Il fut accepté par le gouvernement britannique mais il devait également être ratifié par les législatures des cinq colonies. La province du Canada l'adopta en mars 1865 mais une élection au Nouveau-Brunswick à ce moment précis interrompit tout progrès ultérieur dans les provinces Maritimes. La Nouvelle-Écosse s'y opposait suffisamment pour éliminer tout espoir d'adoption si le Nouveau-Brunswick ne donnait pas son accord. L'île du Prince-Édouard devait refuser d'entrer dans la Confédération jusqu'à ce que des circonstances spéciales entraînent son adhésion en 1873. Terre-Neuve s'opposait moins à la Confédération que l'île du Prince-Édouard, mais il y avait beaucoup d'hésitation, et les élections de 1869 détruisirent tout espoir d'adhésion à ce moment-là. L'idée ne fut reprise avec succès qu'en 1948.

Toutefois, en 1866, de fortes pressions de la part du gouvernement britannique et des menaces des États-Unis, concrétisées par les raids fénians d'avril et de juin 1866, amenérent le Nouveau-Brunswick à modifier sa position; l'intervention puissante du lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, Arthur Gordon (1861-1866), avait également constitué un facteur important. La Nouvelle-Écosse adopta alors une résolution en faveur de la Confédération, L'Acte de l'Amérique du Nord britannique fut adopté par le Parlement britannique au début

de 1867 et entra en vigueur le 1er juillet 1867.

Bien qu'il n'ait pas tout prévu, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique avait à son crédit un certain nombre de réalisations notables. Il établissait une union fédérale entre le Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse et pourvoyait à l'entrée future de l'île du Prince-Édouard, de Terre-Neuve, du territoire du nord-ouest de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la colonie de la Colombie-Britannique, Il maintenait les anciennes limites du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ainsi que leurs anciennes formes de gouvernement, et il partageait la province du Canada en deux nouvelles provinces, l'Ontario et le Québec. Il établissait un gouvernement central fort à Ottawa qui détiendrait les principaux pouvoirs de législation et de taxation. Il donnaît aux provinces une modeste part des pouvoirs législatifs qui relèverait exclusivement d'elles. Les seules brêches à ce contrôle exclusif des